

République Française
Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais

**Syndicat Mixte pour la réalisation et la gestion
du Centre Nautique du Vexin**

Extrait du registre des délibérations

Séance du 08 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux à 10h00

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 1^{er} septembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à la Communauté de Communes – 6 rue Bertinot JUEL à Chaumont en Vexin, sous la présidence de Monsieur Bertrand GERNEZ.

Membres en exercice : 20
Membres présents : 13
Membres votants : 13

Étaient présents Messieurs :

BARREAU, BLOUIN, DELON, DESMELIERS, DUPUY, GERNEZ, LE CHATTON, LELEU, LUSSIER, PINEL, MORIN, TAILLEBREST (suppléant à la CCVT), STEINMAYER.

Étaient excusés Messieurs :

FRIGIOTTI, LAROCHE

Étaient absents Mesdames et Messieurs :

CORNU, DHOET, FONDRILLE, LEDERLE, MARIE, THEBAULT.

Monsieur BARREAU a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 20220908_04

Objet: Aquavexin rapport annuel 2021

La société RECREA présente le rapport d'activité de l'année 2021.

Le Syndicat Mixte pour la réalisation et la gestion du Centre Nautique du Vexin prend acte du rapport de l'exercice 2021 dans l'attente d'un retour de la part de RECREA aux questions qui leur ont été posées.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND acte du rapport 2021 de la société RECREA en attente des informations demandées.

Fait et délibéré à Chaumont-en-Vexin
Le 08 septembre 2022
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,
Christophe BARREAU

Le Président,
Bertrand GERNEZ